

ÉDITO

Cher amis,

Vous avez été nombreux à nous soutenir dans le cadre de la présentation du dossier "Santé mentale et Troubles psychiques" par le Collectif Grande Cause. Au total, plus de 7 000 signatures sur un total de 22 000 ont été recueillies au travers de l'Unafam. Un grand merci pour votre action qui a été essentielle à la candidature du collectif.

La santé mentale n'a pas été retenue, mais le Premier ministre a choisi de promouvoir et valoriser l'action associative dans son ensemble et le remarquable travail des « 16 millions de bénévoles associatifs »* en France. C'est une reconnaissance de l'investissement de nos 1 500 bénévoles et 13 000 adhérents et nous en sommes heureux. Sur la santé mentale, le Premier ministre nous encourage à rester mobilisés afin de présenter à nouveau notre dossier.

Notre demande de reconnaissance du handicap psychique à travers la demande du label Grande Cause ne constitue qu'une étape dans la lutte que nous allons continuer, toujours plus unis et engagés. Nous travaillons à faire davantage valoir notre place et celle de nos proches à travers des publications, des rencontres entre structures du champ de la santé mentale, avec des soignants, des membres du gouvernement ou encore le grand public.

Nous vous attendons donc nombreux à l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)**, du 10 au 23 mars, au travers des manifestations organisées par l'Unafam ou avec son concours. L'Unafam a beaucoup contribué aux SISM depuis leur création et nous sommes heureux d'être maintenant relayés par de nombreux acteurs.

Je salue les délégations de l'Unafam pour leur travail sur le terrain et leur implication dans cet événement.

Bien amicalement,

Philippe Charrier

* [Lisez le Communiqué du Premier ministre concernant le label Grande Cause en cliquant sur ce lien.](#)

** [Retrouvez la liste des manifestations sur le site de l'Unafam et celui des SISM.](#)

ACTUALITÉS

CRÉATION DE L'UNAPSY

Claude Finkelstein, Directrice de la Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie (Fnapsy) et Philippe Charrier ont assuré la clôture du colloque organisé par la FHF (Fédération Hospitalière de France) le 30 janvier. Cela constitue un symbole fort du partenariat des usagers et des aidants dans la réflexion actuelle autour des principales problématiques de la psychiatrie et de la santé mentale.

Lors de cette prise de parole, Claude Finkelstein a annoncé la création de l'Unapsy* (Union Nationale des Associations de la Psychiatrie), un projet de plateforme commune sur laquelle travaillent actuellement Richard Palombo, Président de la Fnapsy, Claude Finkelstein et Philippe Charrier. Cette future union n'aura pas vocation à remplacer la Fnapsy ni l'Unafam, qui garderont leur identité et leur action propres.

« Plutôt que de travailler seuls, nous devons le faire en collaboration. C'est de cette réflexion qu'est né le projet Unapsy, afin de représenter à la fois les familles et les usagers. Je suis heureux que la Fnapsy ait pris ce projet à cœur au point de l'annoncer lors de la conférence de la FHF. » se réjouit Philippe Charrier.

* [Lisez le communiqué sur le site de l'Unafam](#)

RENCONTRE DE PHILIPPE CHARRIER AVEC LE CABINET DE MARIE-ARLETTE CARLOTTI : UN NOUVEAU PAS VERS L'ACCESSIBILITÉ

Philippe Charrier a rencontré, le 6 février dernier, le cabinet de Madame Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Les échanges ont concerné les spécificités du handicap psychique en termes d'accessibilité sur la base des besoins formalisés en décembre 2013. Les revendications et besoins des handicapés psychiques ont été formalisés et l'accent a été mis sur le rôle primordial des aidants familiaux.

Il est important de garder en mémoire la différence entre accès à la compensation et accessibilité. Aujourd'hui, nos proches accèdent difficilement aux prestations auxquelles ils auraient droit (AAH, PCH). Il est essentiel de progresser sur ce sujet ; raison pour laquelle le CA de l'Unafam a lancé un groupe de travail piloté par Madame Touroude (bénévole Unafam 78) sur ces aspects.

La rencontre a été fructueuse. Elle a ouvert des perspectives de travail prometteuses. Nous vous tiendrons informés de la suite de ces actions.

Le directeur de cabinet, Monsieur Zielinski, connaît bien l'Unafam. Il avait contribué, en 2008, au recueil « L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique ». Il est par ailleurs président de la compagnie de « L'Oiseau-mouche », troupe théâtrale de Roubaix qui mobilise des acteurs handicapés mentaux et handicapés psychiques.

LE RAPPORT ROBILIARD SALUÉ PAR LA FNAPSY, L'UNAFAM ET LA CME DES CHS

La Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (Fnapsy), l'Unafam et la Conférence Nationale des Présidents de CME des CHS (Commission Médicale d'Établissement des Centres Hospitaliers Spécialisés), ont diffusé un communiqué commun*. Ils y font part de leur satisfaction vis-à-vis du rapport du député Denys Robiliard sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie** paru en décembre 2013. Ses trente propositions vont, en effet, dans le sens de ce qu'il nomme "*une meilleure prise en charge*", sujet autour duquel usagers, patients, familles, proches et professionnels se retrouvent de manière unanime.

Les signataires du communiqué soulignent l'urgence de l'installation d'un groupe de travail représentatif pour la mise en œuvre de ces propositions. Il s'agit d'une opportunité capitale pour faire de la psychiatrie et de la santé mentale la priorité voulue par la ministre des affaires sociales et de la santé dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

** [Lire le communiqué en cliquant ici](#)

* [Lire l'intégralité des propositions du rapport de Denys Robiliard en cliquant ici](#)



REPRÉSENTATION DES USAGERS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : LE RAPPORT DE CLAIRE COMPAGNON

Claire Compagnon a remis le 14 février son rapport* sur la représentation des usagers en établissement de santé à Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé. Sa mission vise à renforcer les droits individuels et collectifs des usagers du système de santé, notamment en leur donnant davantage de place dans la gouvernance des établissements de santé. Dans son rapport, Claire Compagnon dresse le bilan de la représentation des usagers depuis la loi du 4 mars 2002 et formule des propositions pour l'améliorer. L'Unafam souligne que moins de 6% des associations agréées au niveau national pour assurer la représentation des usagers ont été interrogées dans le cadre de cette mission et déplore que l'Unafam n'ait pas été entendue.

* [Lisez l'intégralité du rapport de Claire Compagnon en cliquant sur ce lien](#)

UN « GUIDE DES SOINS SANS CONSENTEMENT » PUBLIÉ PAR L'ADESM

Un document sur les soins sans consentement en psychiatrie a été publié par l'ADESM (Association des établissements participant au service public de santé mentale) en décembre 2013 sous forme de fiches pratiques à l'usage des aidants. Nous vous invitons à en prendre connaissance en [le téléchargeant sur le site de l'Unafam en suivant ce lien](#).

VIE DE L'UNAFAM & INFOS PRATIQUES

La lettre du Président

#15 – Février 2014



Semaines d'information sur la santé mentale

LE PROGRAMME DES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE EN LIGNE

A l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), [retrouvez la liste des événements organisés par l'Unafam sur ce lien](#). Au programme : débats, conférences, animations, projection de films spectacles... N'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégation lors de cet événement qui se tiendra du 10 au 23 mars à travers la France.

Par ailleurs, l'Unafam Charente nous a orientés vers un très beau film d'animation, « Antipsychotique », qui sera diffusé en avant-première par plusieurs délégations au cours des SISM.

Dans le cadre des SISM, le siège national organise une projection du film « 15 jours ailleurs » suivie d'un débat et d'un moment convivial au bar de l'Entrepôt

le 12 mars 2014 de 16h à 18h

A l'Entrepôt

7 Rue Francis de Pressensé -75014 Paris

Métro Pernety

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles sur Weezevent :

<http://www.weezevent.com/projection>

Attention, nombre de places limité !



© Barbereau Bernard / TTV

UNE EQUIPE RENFORCÉE EN RHÔNE-ALPES

La Délégation Régionale Rhône-Alpes de l'Unafam fête une belle victoire, puisqu'elle vient d'obtenir la création de 5 postes d'agents de coordination et de développement, dans le cadre du projet Plateformes Départementales d'Accueil et de Services aux Aidants » en Rhône-Alpes grâce au financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Nous saluons cette délégation pour son travail collégial de longue haleine, pour sa réactivité et pour sa combativité, qui ont permis cette réussite. Réussite encouragée par la présence de bénévoles de l'Unafam à toutes les instances de représentation des usagers depuis la mise en place de l'ARS en 2010 et par la mise en place de la Commission Régionale Psychiatrie et Santé Mentale (COREPSY) en 2012. Nous félicitons aussi les référentes « psychiatrie », Mesdames Martinez et Lecomte, qui ont été le fer de lance de ce projet, mis en œuvre par l'équipe régionale.

Ce succès auprès d'une instance telle que l'ARS permet à l'Unafam d'asseoir son rôle fondamental dans sa double mission d'accompagnement du proche malade et de soutien aux familles concernées par la maladie psychique.



DES SOINS DENTAIRES À DOMICILE

L'association Dent'Adom (Dentistes À Domicile) propose des soins dentaires à domicile pour les personnes souffrant de handicap, dépendantes, isolées ou momentanément immobilisées. Ce service constitue une avancée pour l'accès aux soins. Elle s'avère aussi très utile pour les personnes souffrant de troubles psychiques, nécessitant souvent un suivi bucco-dentaire régulier. Dent'Adom n'est actuellement opérationnelle qu'en Île-de-France, mais le projet séduit jusqu'à attirer des patients de toute la France, qui sollicitent l'association. D'autres implantations sont prévues.

Contact : 01 46 03 03 03 ou contact@dentistes-a-domicile.fr



ATELIERS D'ENTRAIDE « PROSPECT FAMILLE » ANIMÉS PAR L'UNAFAM

Ces ateliers d'entraide sont animés par des bénévoles de l'Unafam ayant suivi une formation spécifique afin de permettre aux participants d'échanger leurs expériences, de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, de les inciter à sortir de leur isolement, de construire ensemble, de savoir-faire et d'oser changer. Ils ont pour objectif d'aider les familles à faire face dans la durée aux troubles psychiques d'un proche.

Ce programme, ouvert à tous, adhérents ou non à l'Unafam, dure 20 heures et est composé de 10 modules.

Informations et inscriptions : auprès de vos délégations.

Prochaines sessions 2014 :

- Créteil (94) : 15, 16 et 22 mars
- Palaiseau (91) : 22, 23 et 30 mars
- Rochefort (17) : 28, 29 et 30 mars
- Le Mans (72) : 11, 12, 13 avril
- Bordeaux (33) : 28, 29 mars, 4 et 5 avril
- Grenoble (38) : 29 mars, 5 et 12 avril
- Chambéry (73) : 29 mars, 5 et 12 avril
- Rodez (12) : 6, 7 et 27 avril
- Chalon-sur-Saône (71) : avril



LE RÉPERTOIRE DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES, ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'UNAFAM

Il est désormais possible de faire les demandes de modifications en ligne concernant une structure existante : pour ce faire, il suffit de cliquer sur le petit crayon qui s'affiche en bas à droite de la structure à modifier, ce qui fait apparaître un écran de saisie à compléter, puis à renvoyer sans omettre de renseigner le commentaire et les coordonnées du demandeur. Ce processus « suggestion de modifications » permet de s'approcher des mises à jour en temps réel.

[Cliquez ici pour accéder à notre répertoire des structures spécialisées](#)

RAPPEL : COLLOQUES FNAPSY ET ANP3SM

• Le colloque organisé par la Fnapsy intitulé "La personne de confiance" (voir Lettre du Président de décembre 2013) aura lieu le 4 avril 2014 au Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Salle Pierre Laroque - 14, avenue Duquesne - 75007 Paris.

[Plus d'informations sur le colloque de la Fnapsy sur ce lien](#)

• La 12^{ème} édition du Congrès de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale (ANP3SM) aura lieu à la Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris du 24 au 26 juin 2014. Cette année, deux journées seront consacrées à la douleur en santé mentale et aux personnes atteintes de Troubles du Spectre Autistique. L'Unafam bénéficie du tarif de membre de l'ANP3SM.

[Plus d'informations sur le colloque de l'ANP3SM sur ce lien](#)



PR PHILIPPE JEAMMET : FAIRE FACE, MAIS À QUOI ?

Lors de cette intervention lors du 41^{ème} congrès national de l'Unafam, le pédopsychiatre Philippe Jeammet a insisté pour dire que les souffrances psychiques ressortent plus de la pathologie des émotions que de la maladie mentale. « Les émotions mettent en cause les limites de l'individu et le tirent hors de lui-même. Les troubles mentaux ne sont pas un choix. ». Nous le remercions chaleureusement pour la qualité de son intervention et l'émotion qu'il a su faire passer lors de ce congrès.

Pour voir la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=LVHFbqYapRo>

UN RÉCITAL AU PROFIT DE L'UNAFAM

Le 15 février, la Délégation de la Mayenne organisait un récital de piano à Changé-les-Laval sur le thème : « Robert Schumann : génie ou folie ! » au profit de l'Unafam, un concert ouvert par le Dr Christian Géraud, médecin psychiatre. Nous saluons les organisateurs et remercions les partenaires pour cette belle initiative qui mêlait musique et lectures de correspondances du musicien. Une grande majorité de l'auditoire, qui a rassemblé 200 personnes, a souligné la qualité et l'émotion dégagées par cette manifestation;

